



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DE L'ASSOCIATION AMOUREUX D'ART EN AUVERGNE,  
juillet-septembre 2020**  
par courrier électronique

Association Amoureux d'Art en Auvergne  
Centre Municipal Jean-Richepin  
21 rue Jean-Richepin  
63000 Clermont-Ferrand  
Association créée le 13 juillet 2003  
Association n° 20 111 / Dossier n° 632002728  
SIRET 479 514 838 00024  
[www.quatre.com](http://www.quatre.com)  
[lamotte.dan@orange.fr](mailto:lamotte.dan@orange.fr)  
ou [dan.lamotte63@gmail.com](mailto:dan.lamotte63@gmail.com)

À partir du 28 juillet 2020 et jusqu'au 15 septembre 2020, une **Assemblée Générale Ordinaire** de l'**Association Amoureux d'Art en Auvergne** se tient par courrier électronique.

Peuvent participer au vote les adhérents à jour de leur cotisation 2019.

Daniel Lamotte, président de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne, tient à remercier tous ceux qui contribuent aux activités de notre Association, en particulier le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, qui nous aide financièrement, et la Ville de Clermont-Ferrand, qui nous prête des salles pour nos activités.

## Animations et conférences gratuites et ouvertes à tous

Les animations et conférences culturelles gratuites et ouvertes à tous se déroulent par saisons allant de septembre à juin. Nous organisons les interventions surtout au Centre Municipal Jean-Richepin, mais aussi dans les locaux de l'Association des Amis du Semeur Hebdo. Par souci de cohérence, le président vous propose de considérer les conférences données du 14 janvier 2019 (*L'attentat de la Poterne*, avec Vanessa Michel) au 10 février 2020 (*Politique de protection du patrimoine et urbanisme*, avec André David, architecte et urbaniste) sachant que le Corona-Virus a interrompu les séances et empêché le déroulement de la fin de saison 2019-2020.

Plusieurs animations et conférences ont été programmées sur le thème de la ville et, dans ce cadre, nous avons dû annuler -une conférence avec le philosophe Michel Castellan sur la ville du futur -et une table ronde avec les architectes Christine et François Descœur autour des aménagements à Anglard-de-Salers (Cantal). Mais il sera donné suite à ces projets d'une manière ou d'une autre.

D'autres sujets ont été abordés : *La saga des parfums*, avec Nicole Lair, *Saint François d'Assise*, avec Brigitte Fray, *La politique féminine du III<sup>e</sup> Reich*, avec Thierry Feral, *Les trésors d'architecture des stations thermales de l'Auvergne*, avec Pascal Piéra, *La Collection Campana*, avec Luce Genevriev et *La sculpture romane et l'Antiquité*, avec Agnès Guillaumont. En outre, fort malheureusement, nous avons dû annuler l'intervention de Daniel Ruiz, journaliste, éditorialiste et grand-reporter, sur l'exposition Joan Miró au Doyenné de Brioude.

Le président remercie vivement et sincèrement toutes les personnes qui ont mis leur talent au service des buts de l'Association, c'est-à-dire avant tout *au service du public et de manière désintéressée*.

Au bilan, on compte 14 séances réellement tenues. La comparaison avec les années précédentes est inutile puisque l'interruption a tout faussé. Toutefois, il est possible d'affirmer que nous avons rempli notre contrat. Nous devons admettre que la moyenne de fréquentation à nos conférences n'est pas très élevée (une trentaine de personnes dans le meilleur des cas) et n'évolue pas dans un sens positif.

Avec le soutien financier du



## Partenariats

Le président se félicite des partenariats avec l'Association des Habitants et Usagers du Quartier Saint-Alyre, l'Association HandiLettante, l'Association des Amis du Vieux-Clermont, l'Association des Amis du Semeur Hebdo et l'Association Puy Confit.

Une animation inter-associative était prévue en ville (jeu de piste culturel) au mois de mai dernier. Malheureusement, tout a été annulé pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous.

## Au chapitre de la radio

Pour ce qui est de nos émissions radiophoniques bénévoles sur *RCF*, émissions qui se retrouvent pour certaines sur notre site Internet, nous avons repris l'émission mensuelle appelée *L'Atelier Littéraire*, avec la collaboration fort talentueuse de nos amies Josépha Jeunet et Mariecke de Bussac. De plus, pour 2019, nous pouvons être fiers des reportages effectués avec notre micro-enregistreur portatif, à savoir les reportages -sur le chanoine Bernard Craplet, avec Jean Labbaye, -sur Gilles Cohendy, artiste-peintre, -sur l'Attentat de la Poterne, avec Vanessa Michel, -sur Alain Dumas, sculpteur et créateur de mobilier liturgique, -sur les *Drôleries vigneronnes*, avec André Fontbonne, -sur Nicolas Clayette, sculpteur -et sur Volvic, cité de la pierre et de l'eau, avec Michelle Laurent, alors adjointe au Patrimoine, au Tourisme et aux Animations de la Ville de Volvic, et secrétaire de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Que toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces émissions, depuis l'enregistrement jusqu'à la diffusion, reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance, à commencer par l'ensemble de l'équipe *RCF*, en particulier Stéphane Longin, directeur, Laurent Sciauvau, directeur des programmes et animateur, et Sylvie Buffe, secrétaire.

Mais à partir du confinement, les locaux de *RCF* n'ont plus été accessibles qu'aux seuls salariés permanents, en conséquence de quoi, les montages et mixages n'étant plus possibles, nos émissions ont été interrompues à partir de mars 2020.

Tous nos remerciements à



## Adhérents

Le président donne le bilan des adhésions.

2012	<b>35</b>
2013	<b>30</b>
2014	<b>42</b>
2015	<b>37</b>
2016	<b>34</b>
2017	<b>32</b>
2018	<b>33</b>
2019	<b>27</b>

Pour 2021, le président propose un tarif de cotisation inchangé.

Tarif	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tarif normal pour les Adhérents	20,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00
Tarif pour les Associations					22,00	22,00	22,00	22,00
Tarif réduit (étudiants ou chômeurs)	10,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Tarif pour les Amis de l'Association	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	4,00	4,00	4,00

Tarif	2019
Tarif normal pour les Adhérents	25,00
Tarif pour les Associations	25,00
Tarif réduit (étudiants ou chômeurs)	12,00
Tarif pour les Amis de l'Association	5,00

Tarif	2020
Tarif normal pour les Adhérents	25,00
Tarif pour les Associations	25,00
Tarif réduit (étudiants ou chômeurs)	12,00
Tarif pour les Amis de l'Association	5,00

Tarif	2021
Tarif normal pour les Adhérents	25,00
Tarif pour les Associations	25,00
Tarif réduit (étudiants ou chômeurs)	12,00
Tarif pour les Amis de l'Association	5,00

## État des finances

En premier lieu, pour ce qui est du bilan financier, le président remercie chaleureusement notre trésorière, Évelyne Boileau. Le bilan de l'exercice 2019 a été mis en ligne sur notre site Internet en page « Administration ». Seul commentaire ajouté par le président : nous constituons financièrement une toute petite Association et nos comptes restent toujours à l'équilibre.

## Projet 2020

Le président doit soumettre à l'Assemblée Générale un changement total de politique. À l'avenir, les réunions dans des lieux clos ne pourront plus être organisées, les conditions pour raison sanitaire étant un frein à leur utilité. Pour reprendre ce type d'activité, il faudrait que tout risque soit écarté, ce qui relève actuellement d'une totale incertitude. D'autre part, le président ne peut plus prendre à sa seule charge l'organisation lourde des animations et conférences. C'est pourquoi, avec le soutien du Conseil d'Administration, il propose de reporter toute notre énergie sur notre site Internet, sur la radio ou toute autre activité ne nécessitant pas de réunion publique.

Notre site Internet est déjà très riche en articles, notamment les « Études germaniques » de Thierry Feral, à partir de la page « Espace Éditorial ».

Le président fait appel à toutes celles et tous ceux qui pourraient offrir des articles tout respectant le cahier des charges des conférenciers : des prestations de qualité accessibles au plus grand nombre. Le président pense que les habitués de l'écriture peuvent sacrifier deux ou trois de leurs textes pour les livrer en pâture aux internautes car il s'agit quand même d'un moyen de publier et de se faire connaître.

Bien entendu, la question des rentrées de fonds va se poser. Nous avons fait étudier la possibilité technique de ne rendre accessible la totalité du contenu de notre site Internet qu'aux seules personnes à jour de leur cotisation.

Tous nos remerciements à l'aménageur de notre nouveau site



**David Renault**  
**SanSoucy Informatique**  
**07 86 73 56 02**

## Élection du Conseil d'Administration

En raison des circonstances exceptionnelles, le président propose à l'Assemblée Générale de renouveler pour 2020 le même Conseil d'Administration qu'en 2019. Si le Conseil d'Administration est renouvelé, celui-ci choisira le même Bureau que précédemment.

CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT
Georges Badeau
Évelyne Boileau
Brigitte Fray
Daniel Lamotte
Yolande Tonet

BUREAU SORTANT
Daniel Lamotte, président
Évelyne Boileau, trésorière
Georges Badeau, secrétaire
Brigitte Fray, secrétaire adjointe
Yolande Tonet, secrétaire adjointe

Le président vous demande de renouveler le Conseil d'Administration et d'approuver les bilans et le projet 2020 pour rendre possible de continuer *autrement* la réalisation des objectifs de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne. Le président vous remercie tous par avance de votre réponse.

Fait à Clermont-Ferrand le 28 juillet 2020.

## Participation au vote

Votre vote va consister à envoyer un courrier électronique soit à l'adresse [lamotte.dan@orange.fr](mailto:lamotte.dan@orange.fr) soit à l'adresse [dan.lamotte63@gmail.com](mailto:dan.lamotte63@gmail.com). La date limite d'envoi est fixée au 15 septembre 2020 et vous devrez être à jour de votre cotisation 2019. Vous pouvez jusqu'à la même date nous faire parvenir toute suggestion, remarque ou contestation.

Concernant la participation à ce vote par correspondance, votre courrier devra comporter les choix suivants :

Bilan financier 2019	Approuvé / Rejeté
Bilan moral 2019	Approuvé / Rejeté
Projet 2020	Approuvé / Rejeté
Tarif des cotisations inchangé pour 2021	Approuvé / Rejeté
Renouvellement du Conseil d'Administration	Approuvé / Rejeté

Bien entendu, lorsque les résultats du vote seront publiés, vous pourrez le cas échéant cotiser pour 2020 (cotisation valable aussi pour 2021) afin de soutenir notre action qui prendra essentiellement une forme numérique.